

Lettre interne du Groupe Socialiste

de la Région Auvergne

Dans ce numéro :

- **Edito de Jean Mallot** 1
- **Solidarité régionale** 1
- **Schéma régional des formations** 2
- **Programme Pluriannuel d'Investissements dans les lycées** 2
- **Formations Sanitaires et Sociales** 2
- **Schéma régional d'Aménagement et de Développement des Territoires** 3
- **85 000 signataires de la pétition TGV Auvergne** 4
- **Mieux connaître vos élus (dans ce numéro) : Anna AUBOIS Vice-Présidente du Conseil régional d'Auvergne chargée de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative** 4

La solidarité régionale comme fil conducteur

par Jean Mallot, Président du groupe socialiste

Le contexte national que subissent les Régions contraint leurs marges d'action, coïncées qu'elles sont entre le coût des transferts non compensés, l'asphyxie financière savamment orchestrée par le Gouvernement Fillon et leur choix de maîtriser les taux de fiscalité. Le diagnostic est connu et les responsables sont bien identifiés par les Auvergnats, qui ne comprennent pas pourquoi le gouvernement supprime la dotation de péréquation de 11,4 M€ que percevait jusque là notre Région, met fin au pacte de croissance et prive ainsi notre collectivité de 3 M€, plafonne la taxe professionnelle, ce qui grève nos recettes de 17 M€ pour 2009.

Le total de cette ponction s'élève donc à 31 millions d'Euros, soit près de cinquante points de fiscalité régionale ! Tout gestionnaire victime d'un tel acharnement pourrait être tenté de baisser les bras.

Mais notre majorité régionale ne cède pas à l'abattement.

Dans un tel contexte, comment tolérer les attaques de ceux qui soutiennent l'action du Gouvernement, c'est à dire la baisse du pouvoir d'achat, l'écrasement des plus faibles, la mise en lambeaux de la cohésion sociale et territoriale, la création du bouclier fiscal pour les plus fortunés, la mise en œuvre des franchises médicales, etc ...

Comment tolérer que les mêmes

tentent d'abuser les Français, et singulièrement les Auvergnats, en présentant un pseudo « livre noir » sur les Régions françaises, qui les accuse de tous les maux et les rend responsables de la situation catastrophique dans laquelle la politique de Monsieur Sarkozy a plongé la France.

Comble de l'ironie, ce sont les ministres auvergnats qui se trouvent à la pointe de cette attaque contre les Régions, qui font inscrire dans ce livre noir des chiffres inexacts sinon farfelus, qui donnent de leur Région une image caricaturale propre à la desservir, sinon à la discréditer pour longtemps.

Cette posture leur fait oublier quelles étaient leurs responsabilités d'avant 2004. Pour l'un, premier vice-président, Monsieur Proriol. Pour l'autre, président de la commission des finances, Monsieur Hortefeux.

Ni l'un ni l'autre ne se sont opposés à une politique qui a abouti à faire de l'Auvergne la région la plus endettée de France, à créer une Auvergne à plusieurs vitesses concentrant en un seul point des investissements pharaoniques et qualifiant le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier de départements « périphériques ».

Nous avons changé tout cela. Aucun territoire, jusqu'au plus reculé de l'Auvergne, ne se voit désormais privé de la solidarité régionale. Le mépris n'est plus de mise.

Oui nous prélevons 115 millions d'euros d'impôt régional, essentiellement sur les entreprises et sur les propriétaires, puisque nous ne percevons pas la taxe d'habitation.

Mais il y a une large contrepartie à ce prélèvement fiscal régional. Ce sont 400 millions d'euros de programmes régionaux que nous réinjectons sur les territoires pour irriguer l'économie de l'ensemble des Pays, sans exclusive. Le Conseil régional apporte plus qu'il ne prélève, et atténue la casse du pouvoir d'achat à laquelle se livre la Droite.

Oui, notre majorité a rétabli l'ambition d'une Auvergne moderne, solidaire, où se livrent de grands combats pour l'avenir, comme celui de l'Auvergne numérique, de l'Auvergne à la croisée des lignes à grande vitesse, de l'Auvergne de l'accueil de populations nouvelles, de l'Auvergne dotée de lycées rénovés et exemplairement équipés, de l'Auvergne de la formation tout au long de la vie...

Tout cela nous le faisons parce que c'est utile mais aussi parce que l'UPA - UMP ne l'a pas entrepris avant nous, préférant l'immobilisme à l'action, choisissant une part du territoire au détriment de tous les autres, jouant les seuls projets de prestige contre une mise à niveau des lycées ou des TER dont les Régions ont pourtant la charge.

De tout cela les auvergnats sauront se souvenir.

Une solidarité régionale pour alléger la charge des familles

56 000

c'est le nombre de familles que le Conseil régional soutient chaque année, par l'octroi à 43 000 lycéens de la gratuité des manuels scolaires, par l'aide au 1er équipement pour 12 500 apprentis et lycéens professionnels, par une aide moyenne de 600 € pour l'hébergement, la restauration et le transport de 9 000 apprentis.

2 000 €

d'aide moyenne de la Région pour 4 000 stagiaires de la Formation Professionnelle Continue et 2 700 € pour 800 boursiers des Formations d'Aides Soignants, Assistants Sociaux, Infirmiers, Ambulanciers...

3 700

étudiants bénéficient de billets de trains U très économiques, auxquels s'ajoutent 1 370 forfaits open tour qui leur permettent de circuler librement en train durant l'été.

1 500

étudiants reçoivent une participation régionale de 500 € pour compléter leur besoin financier de séjour à l'étranger...

Et pendant
ce temps là.....

125 contribuables auvergnats viennent de voir restituer par le Trésor Public 2,71 M€.



Merci le
Bouclier
fiscal.

Schéma Prévisionnel des Formations et Programme Pluriannuel d'Investissements : le choix d'un avenir pour nos jeunes



Maquette du Lycée de Riom. Inauguration prévue à la rentrée 2009

Quelques chiffres pour un état des lieux de la responsabilité de la Région.

58 Lycées publics d'enseignement général et professionnel et techniques sont gérés par le Conseil régional d'Auvergne, auxquels s'ajoutent 10 lycées agricoles publics.

51 150 Lycéens sont recensés en 2008 dont 5 214 dans les lycées agricoles, tandis que 8 915 jeunes effectuent leur cycle d'apprentissage.

68 M€ C'est le budget annuel que consacre, depuis 2004, le Conseil régional d'Auvergne au seul poste « travaux dans les lycées publics ». C'est aussi le volume de travaux annuels auxquels il s'engage pour les six ans à venir qui couvrent le Programme Pluriannuel d'Investissements adopté le 24 juin 2008. Rappelons que le précédent Conseil régional n'inscrivait en moyenne que 37 M€, d'où la nécessité de rattraper les retards accumulés par la Droite, qui avait à l'époque d'autres priorités..

Les responsabilités régionales en matière d'entretien, de rénovation et de construction des lycées créent des obligations auxquelles nous ne nous déroberons pas, malgré l'état du patrimoine, tel que nous l'avons trouvé en avril 2004.

Car sous la majorité précédente, seul l'affichage prévalait. Il y avait certes des ambitions dans le Programme d'Investissements adopté en 2000, mais les crédits consommés annuellement étaient inférieurs à 30 M€ alors que la réalisation des ambitions fixées aurait nécessité le double.

Les priorités étaient donc ailleurs... sur les grands projets du président de l'époque, par exemple.

C'est pourquoi depuis 2004 notre majorité tente de rattraper les retards, avec des inscriptions annuelles de 68 M€ pour les seuls travaux, soit la moitié du budget global consacré à l'Éducation.

Nous avons tenu ce cap et nous le poursuivons sur les six ans à venir en maintenant le niveau annuel de 68 M€ pour réaliser les objectifs de notre nouveau Programme Pluriannuel d'Investissements 2008 - 2013.

Quatre grandes options guident ce Schéma :

- assurer la sécurité maximale des élèves et des personnels,
- renforcer les investissements qui s'inscrivent dans un réel projet d'établissement,
- poursuivre l'entretien des

structures d'hébergement et de restauration, -aménager de nouveaux locaux spécialisés à vocation pédagogique.

La liste est longue des lycées qui seront concernés par ce Schéma pluriannuel.

A vrai dire, tous le seront. Les 68 lycées publics de nos quatre départements.

Avec pour certains des opérations de rénovation lourdes. Pour d'autres des travaux d'extension ou de modernisation.

Avec l'achèvement et l'ouverture du Lycée de Riom.

Avec enfin, et pour l'intégralité des établissements, un ambitieux programme de réduction de 20 % de la consommation

régional d'Auvergne chargé des Lycées, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Pour en arriver là, les élus de la majorité régionale, comme d'ailleurs les services, auront sollicité les avis motivés des partenaires, auront multiplié les contacts, réunions, visites sur place et auront permis l'expression de tous, dans de multiples rencontres des Comités Territoriaux de l'Éducation et de la Formation... pour parvenir à cette ambition votée par l'Assemblée régionale le 24 juin 2008.

Restructurer ou mutualiser une offre de formation n'est jamais facile.

La posture incantatoire ou l'im-



Maquette du Lycée de Riom

mobile sur la durée du Programme Pluriannuel d'Investissements.

« Si l'on ajoute les efforts prévus pour l'accessibilité aux lycéens en situation de handicap, voilà notre région dotée pour six ans des ambitions et des moyens de faire de nos lycées des établissements exemplaires ».

Telle est la projection présentée en séance par Alain Busière, Vice-Président du Conseil

des solutions plus commodes auxquelles nous avons tourné le dos, intégrant objectivement les évolutions démographiques des populations scolaires

des territoires.

Nous conforterons des établissements de petite taille par la mise en place de « lycées des territoires ». En zone urbaine, nous proposons de rendre les établissements plus visibles et plus attractifs.

Nos choix d'investissements sont donc réfléchis. Ils iront prioritairement là où les besoins sont les plus criants.

De quoi insuffler un nouvel élan à nos lycées.

Formations Sanitaires et Sociales : Le compte n'y est pas



L'audit confié par le Conseil régional au Cabinet KPMG sur l'état des lieux et l'analyse financière des instituts de formation sanitaires et sociales révèle encore une fois que l'État n'a pas transféré en recettes la totalité du coût que nous supportons pour faire fonctionner normalement ces formations, et que le manque à gagner pour la Région s'élève à 6,4 millions d'euros, puisque le transfert de recettes s'est opéré sur la base du coût moyen de 2003, sans réajustement.

L'Agence Hospitalière arrive d'ailleurs à la même estimation. De quoi alimenter le « livre noir » de l'action du gouvernement Fillon.

Une politique d'Aménagement du Territoire pour relever le défi démographique.

Il y a quatre ans, lorsque la majorité régionale a pris ses fonctions, il a été décidé de modifier totalement les interventions territoriales qui n'étaient jusque là qu'interventions désordonnées répondant à des critères de guichets plutôt qu'à des logiques de projets.

Les premiers contrats Auvergne + sont donc nés en 2004 de cette volonté de rupture, en accord avec nos valeurs, pour donner plus à ceux qui ont moins.

Et les résultats sont là !

16 pays constitués,
120 contrats Auvergne + signés avec 104 EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale,) 1 296 projets locaux validés sur l'ensemble du territoire régional !

Un bilan positif et des perspectives prometteuses.

L'achèvement de cette première génération de contrats Auvergne + justifiait donc une évaluation réalisée par le Cabinet Etheis Conseil qui a été présentée dans chaque département à l'ensemble des élus des EPCI.

En trois ans, les Contrats « Auvergne + » ont permis d'organiser totalement notre espace régional produisant un effet démultiplicateur des projets locaux.

Mais nous voulons et nous pouvons faire mieux encore pour aller plus loin, en passant à une autre étape, celle de l'adaptation des dispositifs régionaux d'aménagement du territoire en lien avec notre futur SRADDT et l'Agenda 21.

L'heure de la seconde la seconde génération de contrats Auvergne + est donc venue. Notre défi, affirmé en 2004 et confirmé aujourd'hui est de faire de l'Auvergne une région ouverte et solidaire, attractive et compétitive.

Relever le défi démographique.

Les contrats Auvergne + seconde génération seront donc le « bras armé » régional pour conforter, compléter et améliorer notre politique d'aménagement du territoire sans oublier la prospective car, malgré tous nos efforts, notre Région demeure dans la « diagonale



aride » en matière de démographie, avec une stagnation de sa population prévue d'ici 2030.

L'objectif est donc clairement désigné. Il justifie la tenue des Universités de l'accueil de populations nouvelles en Auvergne en juin dernier, ou encore l'aide nouvelle en faveur des étudiants en médecine pour les inciter à pra-

tiquer dans les territoires ruraux, ou encore nos combats sur les infrastructures ferroviaires et numériques.

**16 pays constitués,
120 contrats Auvergne + signés
1 296 projets locaux validés sur l'ensemble du territoire régional !**

Tous ces éléments, toute notre action concrète et quotidienne au service des auvergnats participent du même

but : ouvrir l'Auvergne et lui construire un avenir, en commençant par l'organisation et la stimulation des projets initiés

par les territoires eux-mêmes et par les populations qui les composent.

« Nous voulons donner à l'Auvergne un avenir économique par des politiques innovantes. Nous voulons lui donner un avenir solidaire par des politiques justes. Nous voulons enfin lui donner un avenir durable par des politiques éco-responsables »

Telle est la conclusion formulée en séance par Jean-Michel Guerre, Vice-Président en charge du Développement et de l'Aménagement des Territoires.



de la Région Auvergne

Centre Delille—rue Urbain II—63000 Clermont-Ferrand
Téléphone : 04.73.31.84.96
Fax : 04.73.31.84.90
e-mail : groupeps@cr-auvergne.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB

www.auvergne-groupesocialiste-region.fr



85

000 signataires : c'est le bilan de la pétition lancée par le Conseil régional en faveur de la croisée ferroviaire TGV passant par Clermont-Ferrand, soit l'équivalent de un électeur sur huit.

De quoi peser sur le gouvernement, Réseau Ferré de France et la SNCF... pour réparer l'injustice faite depuis trop longtemps à l'Auvergne.

A cet engagement s'ajoutent d'autres initiatives, notamment celle de l'Association ALTRO, présidée par René Souchon et qui poursuit son travail de lobbying au point que Dominique Bussereau, Ministre des Transports, affirme qu'il souhaiterait pouvoir inscrire ce projet Est-Ouest dans le programme de développement du réseau LGV français.

Mais l'action régionale ne s'arrête pas là. Pour preuve, les vœux et motions successifs adoptés par l'Assemblée plénière qui sollicitent de l'État un plan spécial de rattrapage pour les 450 km de voies empruntées par les T.E.R. qui subissent des ralentissements pour défaut de sécurité. Car TGV et maillage ferroviaire régional sont indissociables

MOTION ADOPTÉE PAR
LE CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne
lors de sa session des
23 et 24 juin 2008

« Le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire vient de rendre

public son projet de loi d'orientation et de programmation du grenelle environnement.

Ce projet de loi précise en son chapitre 3 relatif aux transports, article 11 alinéa 3 qu' « un programme supplémentaire de 2500 Kms sera défini dans une perspective de long terme



incluant notamment la mise à l'étude d'un barreau est-ouest et

des lignes Paris / Clermont-Ferrand et Poitiers / Limoges ». Alors que plus 77 000 auvergnates et auvergnats ont signé la pétition en faveur du TGV en Auvergne, ce qui témoigne d'une mobilisation exceptionnelle, le Conseil régional d'Auvergne, réuni en session plénière, le mardi 24 juin 2008 :

- se félicite de cette avancée et demande à ce que les études puissent être engagées le plus rapidement possible, en prenant en compte la richesse des territoires ; une péréquation est indispensable,

- demande au Premier ministre, récemment sollicité par courrier par le président de Région et au Gouvernement de prendre en compte les besoins à court terme de modernisation des voies ferrées du réseau TER et de faire connaître au Conseil régional d'Auvergne le montant des investissements que l'État pourrait engager dans le cadre d'un « plan ferroviaire exceptionnel de rattrapage pour l'Auvergne ».

Mieux connaître vos élus (*)



Anna AUBOIS

Vice-Présidente

Chargée de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Attributions :

Politique de la jeunesse, Soutien aux clubs, Manifestations, Équipements lycéens, Équipements locaux, emplois jeunes, vie associative

Présidente de la 5ème commission :

Culture, Sport, Jeunesse et Vie Associative

Représentations du Conseil régional

- Assemblée Générale du Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (C.R.D.T.A)
- Conseil d'administration du Comité Régional de Développement Touristique d'Auvergne (C.R.D.T.A)
- Conseil d'administration du CREPS de Vichy
- Conseil d'administration du Lycée "Blaise Pascal" à Clermont-Ferrand (titulaire)
- Conseil d'administration du Lycée "La Fayette" à Clermont-Ferrand (titulaire)
- Commission permanente du Lycée "Blaise Pascal" à Clermont-Ferrand
- Commission permanente du Lycée "La Fayette" à Clermont-Ferrand
- Conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (titulaire)
- Conseil de la vie lycéenne de l'Académie de Clermont-Ferrand
- Comité Régional des Politiques de Santé
- Aéroport de Clermont—Ferrand—Auvergne : Syndicat Mixte (suppléante)
- Conseil d'administration du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC)
- Association SPORTS MAC
- Comités Consultatifs Interrégionaux pour le règlement amiable de litiges relatifs aux marchés publics
- Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (département du Puy de Dôme)

Désignations du Président du Conseil régional

- Conseil d'administration et Assemblée Générale de Home Dôme
- CROUS (titulaire)
- Conférence régionale de l'aménagement et du développement du territoire
- Fonds National pour le Développement du Sport
- Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires de pleine nature (CDESI) de l'Allier
- Assemblée des Régions d'Europe : Groupe de travail Jeunesse
- Commission régionale de la jeunesse et des sports et de la vie associative
- Conseil d'École de l'I.U.F.M. d'Auvergne

Département d'élection

Puy de Dôme

Contact

Madame Anna AUBOIS
Vice-Présidente du Conseil régional d'Auvergne
13-15 avenue de Fontmaure
63400 CHAMALIERES
Tel : 04.73.31.85.45

(*) chaque bulletin consacrera une rubrique de présentation des attributions de chacun de dix-sept membres du groupe socialiste